



COMMUNE DE AUROUX

Envoyé en préfecture le 03/03/2025

Reçu en préfecture le 03/03/2025

Publié le

ID : 048-214800104-20250227-2025_3_6-DE



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 Budget Lotissement

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique (CFU), afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Ce qui change avec le CFU :

Dans un seul document, le CFU, présente à la fois des données d'exécution budgétaire et des informations patrimoniales : ces données se complètent pour permettre de mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

La lecture de l'exécution budgétaire modernisée se complète d'une **vision patrimoniale**.

Le bilan présente notamment la valeur des biens immobilisés, le niveau des créances et des dettes en fin d'exercice. Vous pourrez donc approfondir l'analyse au-delà de la vérification du respect des autorisations budgétaires données.

Les « états annexés » (en partie IV) apportent des informations complémentaires budgétaires, comptables ou de gestion.

Ils correspondent à certaines annexes des comptes administratifs. Par mesure de **simplification**, des états qui ne sont plus jugés utiles ont été supprimés, pour mettre en lumière les informations les plus pertinentes.

Avec une procédure de confection du CFU entièrement dématérialisée, des **contrôles automatisés** de cohérence se font entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux des services en amont.

Note de présentation du CFU 2024 Budget Lotissement

1. La section de fonctionnement

1.1 Résultat

Résultats de fonctionnement pour l'année 2024

Recettes de fonctionnement	0,00 €
Dépenses de fonctionnement	- 0,00 €
Résultats de l'année 2024	0,00 €

1.2 Analyse

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante. Le Lotissement étant terminé depuis longtemps, il n'y a pas de frais afférent à ce budget.

Les recettes de fonctionnement :

Seules les ventes sont inscrites aux comptes de ce budget. Il n'y a eu aucune vente en 2024.

Excédent à reporter au budget primitif 2025 :

L'excédent de fonctionnement reporté est de 2 005,48 €.



2. La section d'investissement

2.1 Résultat

a) Résultats d'investissement pour l'année 2024

Recettes d'investissement	0,00 €
Dépenses d'investissement	- 0,00 €
Résultats de l'année 2024	0,00 €

b) Déficit à reporter au budget primitif 2025 :

Le déficit d'Investissement à reporter est de 54 096,00 €.

c) Solde des restes à réaliser : 0,00 €

2.2 Analyse

Il n'y a eu ni dépense, ni recette dans la section Investissement en 2024.

3. Les données synthétiques du compte administratif – Récapitulation

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET LOTISSEMENT

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement		0,00 €
	Investissement		0,00 €
Report de l'exercice 2023	Fonctionnement	2 005,48 €	2 005,48 €
	Investissement	54 096,00 €	- 54 096,00 €
Total (réalisation + report)		2 005,48 €	-52 090,52 €
Restes à réaliser A reporter en 2025	Fonctionnement		
Total des restes à Réaliser (à reporter)	Investissement		
Résultat Cumulé	Fonctionnement	2 005,48 €	2 005,48 €
	Investissement	54 096,00 €	- 54 096,00 €
Total cumulé		2 005,48 €	- 52 090,52 €